

la lettre

N° 15/2006 | SEPTEMBRE-DÉCEMBRE

Regards sur la Terre

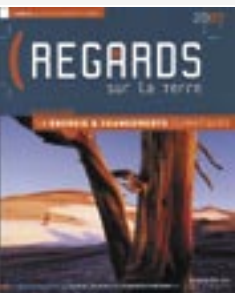
Regards sur la Terre 2007 est en librairie. Dirigé par Pierre Jacquet et Laurence Tubiana, l'annuel du développement durable est le fruit d'une initiative conjointe de l'AFD et de l'Iddri, et d'un partenariat éditorial avec les Presses de Sciences Po.

Ce premier opus dresse un état des lieux critique, scientifique et documenté des principaux événements de l'année et des questions en débat. Le dossier thématique « Énergie et changements climatiques » offre une analyse documentée des enjeux, notamment Nord-Sud.

Chaque année, *Regards sur la Terre* proposera : une analyse des événements de l'année écoulée, sous le prisme du développement durable et de ses implications pour le monde en développement, ainsi que l'agenda de l'année à venir ; un dossier thématique croisant les analyses de scientifiques et d'experts de notoriété internationale ; des repères – informations synthétiques, cartes, tableaux, chronologies... – offrant un ensemble de données illustratives du développement durable.

L'ouvrage a été présenté à Paris le 26 octobre lors d'une conférence de presse et d'un débat public, puis le 16 novembre dans le cadre de la conférence de Nairobi sur le climat, ainsi que *Bringing developing countries into the energy equation*, une sélection en anglais des textes du dossier.

www.iddri.org > **changement climatique**
 ◊ Le débat public organisé pour la sortie de l'ouvrage ◊ Les présentations à l'atelier parallèle de Nairobi ◊ *Bringing DC into the energy equation*



Négociations internationales sur le changement climatique

Kyoto, un cadre en plein bouleversement

La conférence de Nairobi sur le climat a confirmé la dynamique engagée pour préparer l'après-2012. Une dynamique dont l'Europe doit être le pilier.

L'élán de Kyoto a trouvé un nouveau souffle à Nairobi, du 6 au 17 novembre 2006, lors de la conférence des parties à la Convention climat (COP12) et au protocole de Kyoto (MOP2). Si la nécessité d'un cadre international pour la lutte contre le changement climatique a été réaffirmée, ce cadre est en pleine transformation.

Cette première conférence organisée en Afrique subsaharienne n'a pas adopté de décision spectaculaire, mais permis des avancées en direction des pays en développement (PED). Le Fonds pour l'adaptation devient opérationnel, et les PED seront majoritaires dans sa gouvernance. Un programme de travail de cinq ans, dit « de Nairobi » est lancé pour aider les PED, notamment les pays les moins avancés, à mieux évaluer leur vulnérabilité au changement climatique et préparer les stratégies pour y répondre. Le Secrétaire général de l'ONU a annoncé un plan conjoint de six organes des Nations unies, le « cadre de Nairobi », pour faciliter la participation des PED au mécanisme

de développement propre du protocole. Si les processus préparant l'après-2012 n'offrent encore que des perspectives éloignées de renforcement de l'action internationale, la présentation du rapport de Nicholas Stern, qui montre que l'inaction n'est pas une option, a été très suivie. La proposition sud-africaine d'accorder une reconnaissance internationale aux politiques de développement durable conduites dans les PED a également suscité un large intérêt.

Au-delà, c'est l'esprit de Kyoto qui a gagné à Nairobi, confirmant la tendance amorcée à Montréal en 2005. Les parties au Protocole ont souligné la nécessité de diviser par deux les émissions mondiales par rapport au niveau de 2000. ▀

Toute l'équipe de l'Iddri
vous souhaite une belle année

2007

Climat et développement

Les relations entre politiques climatiques et politiques de développement ont fait l'objet d'un colloque international, à Paris, du 20 au 22 septembre.

Il était organisé avec l'Agence de l'environnement (Pays-Bas), l'UNEP Risø (Danemark), les universités de Wageningen (Pays-Bas) et du Cap (Afrique du Sud), et l'IGES (Japon).

Les conclusions ont été présentées lors d'un événement parallèle à la conférence de Nairobi sur le climat. La nécessité de fonder l'action internationale après 2012 dans les pays en développement sur leurs propres priorités de développement y a été soulignée.

hubert.kieken@iddri.org

www.iddri.org > changement climatique
◊ le programme ◊ les présentations
◊ la synthèse

GES et énergie

Michel Colombier a présenté une communication sur les approches sectorielles de la réduction des gaz à effet de serre dans le secteur de l'énergie, lors de l'atelier « Beyond Kyoto. The initial experience with the EU ETS and the prospects for a global climate change strategy after 2012 », organisé par l'IEA et ENEL, à Villa La Fonte (Italie), le 20 octobre.

michel.colombier@iddri.org

www.iddri.org > changement climatique
◊ la présentation de M. Colombier

Enchères

et émissions échangeables

Le recours aux enchères est souvent évoqué dans les discussions sur l'évolution du système européen de quotas d'émissions échangeables. Le 19 septembre à Paris, l'Iddri et EPE ont organisé un atelier de travail avec des industriels pour analyser les modalités envisagées.

michel.colombier@iddri.org

www.iddri.org > changement climatique
◊ la présentation de M. Mougeot ◊ la synthèse

Bioprospection

Padmashree Gehl Sampath (université des Nations unies) a donné une conférence « Regulating Bioprospecting: Institutions for Drug Research, Access and Benefit-Sharing », le 7 juillet. Il a présenté son analyse des caractéristiques de la bioprospection pour la recherche médicale.

selim.louafi@iddri.org

www.iddri.org > changement climatique
◊ la présentation de P.G. Sampath

Application des conventions internationales

L'observance, mécanisme novateur du protocole de Kyoto

Le contrôle du respect des engagements et la sanction du non-respect (*observance*) sont des enjeux fondamentaux du protocole de Kyoto, en particulier pour les outils économiques, qui conditionnent la confiance dans les échanges. Un atelier a analysé le rôle des mécanismes d'*observance* mis en place dans le protocole de Kyoto sur l'effectivité de celui-ci. Il était organisé à Paris, le 29 septembre, par le Ceric, en collaboration avec l'Iddri, en partenariat avec la Chaire de développement durable de Sciences Po et avec le concours de l'Ademe.

La procédure de l'*observance* adoptée à Marrakech en 2001 est originale : elle vise à prévenir les manquements en identifiant les difficultés en amont pour limiter les différends ; les sanctions, dissuasives, ne sont utilisées qu'en dernier recours. La procédure repose sur un comité de contrôle du respect des dispositions, opérationnel depuis mars, qui comporte une chambre de facilitation (*facilitative branch*) et une chambre d'exécution (*enforcement branch*). La procédure peut être déclenchée par : le secrétariat, suite à l'examen des communications nationales par des experts ; une partie à l'égard d'elle-même, pour requérir une assistance ; ou toute partie à l'égard d'une autre, informations probantes à l'appui.

A la fois préventive et réactive, la procédure prévoit des réponses graduelles au manquement, qui vont de l'accompagnement à la sanction. La chambre de facilitation conseille les États rencontrant des difficultés pour remplir leurs engagements. La chambre d'exécution établit, entre autres, si les parties respectent leurs engagements et les critères d'admissibilité aux mécanismes de flexibilité. Lors d'un manquement avéré, la chambre d'exécution peut : rendre public le cas de non-respect (sanction de type *blame and shame*) ; suspendre l'admissibilité aux mécanismes de flexibilité ; et, en cas d'excès d'émissions, réduire les quotas futurs du pays. La sanction peut donc être significative.

Sans équivalent dans d'autres conventions environnementales internationales, le mécanisme de l'*observance* est une des avancées remarquables souvent sous-estimée par les tenants d'alternatives au Protocole. Ces acquis doivent être préservés, et les initiatives parallèles au cadre de l'ONU utilisées pour renforcer le cadre de Kyoto.

Hubert Kieken
hubert.kieken@iddri.org

www.iddri.org > changement climatique

◊ le programme ◊ les présentations ◊ la synthèse

SUITE DE LA PAGE 1.

Kyoto, un cadre en plein bouleversement

La prise de conscience des transformations nécessaires des systèmes économiques progresse, notamment l'abandon du paradigme des énergies fossiles abondantes et bon marché. En ce sens la négociation de Kyoto doit devenir une négociation sur les investissements requis pour bâtir une nouvelle économie sans carbone, dans la production d'énergie mais aussi dans les infrastructures, les transports ou les bâtiments. Les acteurs concernés sont désormais les entreprises, les ministres de l'économie, les maires des grandes villes, dans les pays industrialisés et aussi dans les pays émergents.

Cette révolution du développement à venir implique de renouveler l'approche politique des négociations sur le climat et de porter la négociation à des niveaux politiques réellement décisionnels. C'est le sens des initiatives du Royaume-Uni et des pays européens au G8. G8 et G20 deviennent des enceintes clés

pour le débat. Ces clubs politiques réunissant les pays les plus émetteurs peuvent aider à surmonter les blocages de la négociation, renforcer le cadre international et assumer la mise en œuvre d'une transition énergétique.

Dans ce contexte, l'Europe doit maintenir son leadership sur l'un des dossiers les plus importants de la scène politique mondiale. Sa responsabilité est grande, car elle est l'acteur le plus crédible pour faire aboutir les négociations sur l'après-2012. Prolonger et renforcer le rôle de l'Europe dans l'élaboration du futur cadre international de maîtrise des émissions de gaz à effet de serre sera sans aucun doute un volet majeur de la présidence française de l'Union en 2008. Une présidence qu'il convient de préparer dès maintenant.

Hubert Kieken, Laurence Tubiana
hubert.kieken@iddri, laurence.tubiana@iddri.org

www.iddri.org > changement climatique

◊ le programme ◊ les présentations ◊ la synthèse

Chimie

Lors d'une conférence à l'Iddri, le 2 novembre, Viveka Bohn, ancienne ambassadrice de la Suède pour l'environnement, a présenté l'Approche stratégique de gestion internationale des produits chimiques (SAICM), adoptée à Dubaï en février.

claire.weill@iddri.org

www.iddri.org > risques et précaution

🕒 la présentation de V. Bohn

Disputes

Laurence Tubiana et Claire Weill ont participé aux disputes de l'Université de tous les savoirs : la première, avec Yann Moulier-Boutang, sur « Droits d'émission, droits de polluer ? », le 18 octobre ; la seconde, avec Claude Weisbuch, sur « Les risques des nanotechnologies », le 17 octobre.

www.iddri.org > changement climatique ; risques et précaution

🕒 voir les disputes

Les normes, un nouveau sujet de recherche

Le projet « Normes » proposé par le Cirad, avec l'Iddri et d'autres partenaires, a été retenu par le comité stratégique du programme « Agriculture et développement durable » de l'Agence nationale de la recherche. L'objectif est d'identifier les implications politiques et institutionnelles des dispositifs de normalisation volontaire qui se réfèrent au développement durable : redéfinition des frontières entre le public et le privé, entre le technique et le politique ; incidence sur les changements d'échelle du contrôle démocratique ; modification des rapports Nord-Sud. Les domaines agricole, agroalimentaire et forestier seront privilégiés.

stephane.gueneau@iddri.org

Villes durables

Le 30 novembre, Benoît Lefèvre (Cerna) a analysé le rôle des transports et de l'usage des sols pour la soutenabilité environnementale des villes émergentes.

carine.barbier@iddri.org

www.iddri.org > séminaire Accès aux services essentiels

🕒 la présentation de B. Lefèvre 🕒 un article de P.-N. Giraud et B. Lefèvre 🕒 une tribune de ces auteurs dans *Libération* (10 novembre)

Séminaire développement durable

Dans le cadre du séminaire Développement durable et économie de l'environnement, Mathis Wackernagel (Global Footprint Network) a analysé les potentialités et les limites du concept d'emprise écologique, le 17 octobre.

Daniel Cérézuelle (Pades) est intervenu sur la transmission des ressources non monétaires, en s'appuyant sur la crise du « savoir habiter », le 7 novembre.

benoit.martimort-asso@iddri.org

www.iddri.org > séminaire développement durable

🕒 les présentations

Forêts tropicales

Concilier agriculture, environnement et lutte contre la pauvreté

Comment concilier l'expansion des terres agricoles, la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement dans les forêts tropicales ? Kenneth M. Chomitz a donné des pistes, le 10 novembre, lors de la présentation du rapport de recherche de la Banque mondiale intitulé « At Loggerheads? Agricultural expansion, Poverty Reduction and Environment in the Tropical Forests », dont il est l'auteur principal.

Après avoir identifié, selon le type de forêt tropicale, les causes et les impacts de la déforestation et les liens avec la pauvreté, le

rapport constate que des problèmes de gouvernance empêchent de conduire des politiques adaptées. Il propose des innovations institutionnelles et technologiques afin de remédier aux problèmes soulevés. Il envisage aussi comment mieux prendre en compte les forêts tropicales dans le marché du carbone afin de lutter contre les changements climatiques – un thème débattu à Nairobi.

Sheila Wertz-Kanounnikoff
sheila.wertz@iddri.org

www.iddri.org > agriculture et forêts > forêts tropicales

🕒 la présentation de K. M. Chomitz 🕒 le texte du rapport

Forêt amazonienne au Brésil

Nouvelle loi forestière : vers une gestion durable ?

Le Brésil a récemment promulgué une loi forestière selon laquelle les forêts publiques doivent être gérées sur la base d'unités de conservation, d'une gestion communautaire ou de concessions délivrées par un mécanisme d'allocation particulier. Le gouvernement espère ainsi qu'au terme de dix ans d'application de la loi, 13 millions d'hectares, soit 3 % de la surface de l'Amazonie légale, seront placés sous contrats de concessions gérées durablement.

Attention toutefois à ne pas pêcher par excès d'optimisme. Même si ces mesures marquent une avancée, la déforestation est

avant tout catalysée par des déterminants macroéconomiques comme les prix internationaux du soja et les taux de change. De plus, le dispositif d'allocation des concessions présente des risques : les entreprises doivent non seulement proposer une offre financière, mais également répondre à des critères techniques, rendant ainsi probables l'opacité de l'allocation et la corruption.

Stéphane Guéneau
stephane.gueneau@iddri.org

www.iddri.org > agriculture et forêts > forêts tropicales

🕒 le projet Dialogos 🕒 Loi forestière brésilienne, S. Guéneau, *Idees pour le débat* n° 09/2006

Activités destinées aux membres

● Claude Henry a donné une conférence *Convergences et divergences entre Al Gore et Nicholas Stern : l'intensité du souci climatique*, le 28 novembre, à l'issue de la réunion du comité scientifique de l'Iddri. Le rapport Stern comme le film d'Al Gore alertent sur la gravité des effets d'un changement climatique non contrôlé, mais N. Stern apparaît plus optimiste sur notre capacité à prévenir ces impacts sévères. Dans son intervention, C. Henry a discuté les divergences d'évaluation des impacts et des efforts à conduire, en étudiant la capacité des économistes à traiter de telles décisions, qui relèvent

de la gestion de l'incertitude plus que de la modélisation du risque. L'étude de N. Stern est de ce point de vue innovante et mobilise les meilleures méthodes des sciences économiques, telles que le choix de taux d'actualisation différenciés entre ressources naturelles renouvelables et produits pétroliers fossiles, ou la prise en compte des impacts non marchands du changement climatique. Malgré ces avancées, le coût du changement climatique reste probablement sous-estimé. Ce qui ne donne que plus d'importance au message d'urgence de l'action délivré par le film d'Al Gore.

● Michael Zammit Cutajar, président du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements du protocole de Kyoto, et ancien secrétaire exécutif de la Convention Climat, a discuté des questions climatiques avec les membres de l'Iddri et les responsables ministériels impliqués, le 8 décembre à Paris. La discussion a mis en évidence l'esprit positif de Nairobi. Bien qu'il reste de nombreuses étapes à franchir pour obtenir un engagement des États-Unis et des principaux pays émergents, la conclusion d'un accord sur l'après-Kyoto en 2009 ou 2010 n'apparaît plus irréaliste.

Une politique de publication axée sur l'internet

L'utilisation croissante de l'Internet, la réactivité que permet cet outil et les faibles coûts de diffusion ont conduit l'Iddri à réorienter sa politique de publication vers ce support. La priorité est désormais donnée à une nouvelle collection, *Idées pour le débat*. Seront ainsi rapidement mis en ligne des textes, issus de conférences ou de missions, des articles courts ou non, des rapports de stage ou d'étude, etc., que l'Iddri jugera utile de diffuser pour alimenter les discussions en cours. Ces textes ne font pas l'objet d'un travail d'édition particulier et restent sous la responsabilité des auteurs. Les anciennes collections ne sont pas toutes abandonnées. Utiles pour se faire une opinion rapide de l'état d'une question, les *Synthèses* voient leur rythme de publication s'accélérer. Quant aux *Notes*, qui fournissaient une analyse plus approfondie et donnaient lieu à un travail d'édition, elles continuent à un rythme moins appuyé, sous la dénomination *Analyses*. Quant à *La Lettre*, elle paraîtra trois fois par an sur un support papier. Outre ses propres collections, l'Iddri mettra l'accent sur des partenariats, scientifiques et éditoriaux, afin de publier des ouvrages. En témoigne l'annuel du développement durable, *Regards sur la Terre*, réalisé en collaboration avec l'Agence française de développement et édité par les Presses de Sciences Po.

La vie de l'Iddri

● Le conseil scientifique de l'Iddri s'est réuni pour la première fois dans sa nouvelle configuration le 28 novembre. Présidé par Claude Henry, il se compose d'une part des membres du conseil scientifique de la Fondation et d'autre part de cinq personnalités étrangères. Trois d'entre elles – Carlo Jaeger (Allemagne), Mans Lönnroth (Suède) et Alessandro Vercelli (Italie) – étaient présentes. Les échanges ont porté en particulier sur les synergies et l'articulation entre l'Iddri et la Fondation, sur les orientations 2006-2008 et sur le programme relatif au rôle des pays émergents dans la gouvernance mondiale.

Vient de paraître

Regards sur la Terre 2007. Dossier Énergie et changements climatiques. Pierre Jacquet et Laurence Tubiana (dir.). Presses de Sciences Po, 2006. 256 p. Prix : 25 euros. En librairie.

Bringing developing countries into the energy equation, Michel Colombier, Jacques Loup (ed.). *Analyses* N° 02/2006. Iddri, 76 p. Intégrer les pays émergents dans les négociations internationales sur le climat devient une nécessité urgente. Adaptation en anglais de textes de *Regards sur la Terre 2007*, ce document présente les enjeux qui y sont liés.

Code de conduite et équité des échanges de ressources biologiques, Florence Bellivier, Christine Noiville. Idées pour le débat N° 10/2006. Iddri, 20 p. Depuis plusieurs années, un nombre croissant d'utilisateurs s'engage à respecter volontairement des codes de conduite portant sur les conditions d'accès aux ressources génétiques et aux avantages découlant de leur utilisation. Quels sont les atouts et les limites de cet instrument au regard des objectifs visés par la Convention sur la diversité biologique ?

Migrations internationales et développement : un tournant ? Flore Gubert, Thierry Giordano. *Synthèses* n° 09/2006. Iddri, 4 p. *International migration and development: a watershed?* Flore Gubert, Thierry Giordano. *Synthèses* n° 10/2006. Iddri, 4 p. La coordination internationale des flux migratoires n'est pas à la hauteur de ce qu'il serait légitime d'attendre d'un problème partagé nécessitant une gestion commune.

REACH : l'Europe montre l'exemple, Claire Weill. *Synthèses* n° 11/2006. 4 p. Le règlement européen sur la production et le commerce de produits chimiques, REACH, marque une avancée en Europe. Inspirera-t-il d'autres régions du monde ?

Loi forestière brésilienne : un pas vers la durabilité ? Stéphane Guéneau. *Idées pour le débat* N° 09/2006. Iddri, 3 p. Les dispositions de la nouvelle loi permettront-elles de limiter la déforestation de l'Amazonie ?

Global Property Rights. The Kyoto Protocol and the Knowledge Revolution, Graciela Chichilnisky. *Idées pour le débat* N° 08/2006. Iddri, 25 p. Faisant l'hypothèse que les problèmes globaux d'environnement sont dus à la différence de régime de droits de propriété entre le Nord et le Sud, l'auteur analyse le système du protocole de Kyoto et propose un système parallèle fondé sur la connaissance.

Payments for environmental services – A solution for biodiversity conservation? Sheila Wertz-Kanounnikoff. *Idées pour le débat* N° 07/2006. Iddri, 17 p. Quel est l'impact économique, social et environnemental des expériences de rémunération des services environnementaux dans le domaine de la biodiversité ?

L'accès à l'eau et à l'électricité dans les pays en développement Comment penser la demande ? Sarah Botton. *Idées pour le débat* N° 06/2006. Iddri, 125 p. La prise en compte de la demande en matière d'accès à l'eau et à l'électricité permet-elle de mieux répondre aux besoins des populations ?

Secteur résidentiel dans les pays émergents et politique climatique internationale, Carine Barbier. *Idées pour le débat* N° 05/2006. Iddri, 34 p. Adopter des trajectoires de croissance sobres en énergie dans les pays émergents impose d'agir sur les secteurs à forte inertie que sont les transports et le bâtiment. Quelles sont les priorités d'action ?

Needs and opportunities for the European Union in the Traditional Knowledge debates: The agricultural dimension, Tobias Kiene. *Idées pour le*

débat N° 04/2006. Iddri, 5 p. Comment l'Europe peut-elle mettre à profit les débats et les outils internationaux sur la protection des savoirs locaux pour défendre son agrobiodiversité et son agriculture ?

PPP mondiaux pour la santé. L'émergence d'une gouvernance transnationale des problèmes de santé des pays en développement ? Marame Ndour. *Idées pour le débat* N° 03/2006. Iddri, 38 p. Qu'apportent les partenariats internationaux public-privé dans le domaine de la santé ? Peuvent-ils servir de référence pour traiter d'autres questions globales ?

Dans les médias

• *Courrier de la planète* n° 80.

Aide morale et stratégique, Thierry Giordano.

• *L'Humanité*, 25 novembre

Le climat : une opportunité pour l'Europe, Laurence Tubiana, Michel Colombier, Hubert Kieken.

• *Midi Libre*, 25 septembre

« *Sommes-nous prêts à des efforts individuels ?* » Entretien avec Hubert Kieken.

• *Libération*, 20 septembre

« *Donner une valeur marchande à la nature* », interview de Laurence Tubiana.

• *Les Echos*, 15 septembre

Migrations : des solutions illusoire, Laurence Tubiana et Thierry Giordano.

● Le conseil scientifique de la **Fondation** s'était réuni le matin même. Il a arrêté des critères d'évaluation des projets de recherche adaptés aux spécificités de la Fondation et de sa mission. Il a également examiné deux

Bienvenue à



Léna Barghoudian, en formation de BTS assistante de gestion, en alternance ; seconde Assya El Mahnaoui.



Raphaël Billé, docteur en gestion de l'environnement, spécialisé dans les zones côtières et la conservation de la biodiversité ; chargé du projet « *Impact du changement climatique en Méditerranée* ».



Isabelle Delaporte, diplômée d'un BTS d'assistante de direction bilingue anglais dans la communication ; remplace Valérie Hanauer comme assistante de la direction.



Guillaume Ernst, ingénieur agronome spécialisé dans l'aménagement forestier et le développement durable ; chargé de la problématique des pays émergents.

propositions de recherche : l'une sur les enseignements des scénarios de changement climatique pour évaluer l'impact de ce changement sur les secteurs industriels ; l'autre sur le recours à la normalisation

Au revoir à

Thierry Giordano, qui a contribué à la création de l'Iddri et qui rejoint le Cirad en vue d'une expatriation en République sud-africaine.

Tristan Le Cotty, qui termine sa thèse, après avoir conclu le projet SIA Method.